



**Département  
d'Études  
Politiques et  
Territoriales**

Saint-Étienne



# MASTER

Science Politique

**Parcours Gouvernance et**

**politiques urbaines alternatives**

LIVRET DE L'ÉTUDIANT·E  
2024-2025



# SOMMAIRE

ÉDITO .....	3
VOS INTERLOCUTEUR·RICE·S .....	4
LES FORMATIONS .....	6
COMMUNIQUER .....	7
LE RÈGLEMENT .....	8
LE CALENDRIER .....	12
LA FORMATION .....	13
ÊTRE ÉTUDIANT·E AU DEPT .....	18

# ÉDITO



*Bienvenue au Département d'études politiques et territoriales !*

*L'équipe pédagogique et administrative du Département d'études politiques et territoriales (DEPT) vous souhaite à tou·te·s des études fructueuses au sein de notre département, à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne.*

*Les formations que nous vous proposons sur les enjeux d'action publique, territoriaux et de santé, sont portées, depuis leur origine, par un horizon commun : apporter aux étudiant·e·s des formations pluridisciplinaires de haut niveau et professionnalisantes, favoriser l'ouverture internationale, s'appuyer sur des partenariats institutionnels forts et novateurs avec Science Po Lyon, bénéficier des dynamiques de circulation des enseignant·e·s et praticien·ne·s à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne. Nous espérons que, construites sur ces bases communes, ces formations répondront à vos attentes.*

*Ce livret de l'étudiant·e du DEPT est destiné à vous fournir les informations nécessaires au bon déroulement de votre cursus. Les programmes d'enseignement et autres documents spécifiques à chaque formation (modalités de contrôle des connaissances, calendrier, etc.) vous seront fournis par ailleurs. Si, après lecture de tous ces documents, il vous reste des questions, nous sommes à votre disposition pour y répondre au mieux.*

*Excellente année universitaire à tou·te·s !*



L'équipe pédagogique  
et  
l'équipe administrative du DEPT

# VOS INTERLOCUTEUR·RICE·S

## LA DIRECTION DU DEPT

### DIRECTEUR

> Vincent BÉAL

✉ [vincent.beal@univ-st-etienne.fr](mailto:vincent.beal@univ-st-etienne.fr)

### RESPONSABLE ADMINISTRATIVE

> Caroline DASSONVILLE

✉ [caroline.dassonville@univ-st-etienne.fr](mailto:caroline.dassonville@univ-st-etienne.fr)

☎ 04 77 42 16 41

## LES CHARGÉ·E·S DE MISSION

### RELATIONS INTERNATIONALES

> Aisling HEALY

✉ [aisling.healy@univ-st-etienne.fr](mailto:aisling.healy@univ-st-etienne.fr)

## LA SCOLARITÉ

### SCOLARITÉ Masters :

> Ourhia BOUNDAOUI

✉ [houria.boundaoui@univ-st-etienne.fr](mailto:houria.boundaoui@univ-st-etienne.fr)

☎ 04 77 42 16 40

### SCOLARITÉ IEP 1A et 2A :

> Nadège VIGUIER

✉ [nadege.viguiier@univ-st-etienne.fr](mailto:nadege.viguiier@univ-st-etienne.fr)

☎ 04 77 42 13 97

### SERVICE ENSEIGNANT·E·S / ADMINISTRATION :

> Laila MOUTÉE

✉ [laila.moutee@univ-st-etienne.fr](mailto:laila.moutee@univ-st-etienne.fr)

☎ 04 77 42 16 39

### APPUI AUX FORMATIONS ET AUX PARTENARIATS :

> Claudia LIMA

✉ [claudia.lima@univ-st-etienne.fr](mailto:claudia.lima@univ-st-etienne.fr)

☎ 04 77 42 16 43

✉ [dept@univ-st-etienne.fr](mailto:dept@univ-st-etienne.fr)



La scolarité est ouverte tous les matins de 8h30 à 12h30.

Merci de bien vouloir respecter ces horaires.

## RESPONSABLE DE VOTRE FORMATION

- > Christelle MOREL JOURNEL (M1 & M2)  
✉ [christelle.morel.journal@univ-st-etienne.fr](mailto:christelle.morel.journal@univ-st-etienne.fr)

## L'ÉQUIPE PERMANENTE PÉDAGOGIQUE DU DEPT

- > Vincent BÉAL  
✉ [vincent.beal@univ-st-etienne.fr](mailto:vincent.beal@univ-st-etienne.fr)  
Enseignant-chercheur en science politique
- > Pascal BONNARD  
✉ [pascal.bonnard@univ-st-etienne.fr](mailto:pascal.bonnard@univ-st-etienne.fr)  
Enseignant-chercheur en science politique
- > Thomas BUJON  
✉ [thomas.bujon@univ-st-etienne.fr](mailto:thomas.bujon@univ-st-etienne.fr)  
Enseignant-chercheur en sociologie
- > Aisling HEALY  
✉ [aisling.healy@univ-st-etienne.fr](mailto:aisling.healy@univ-st-etienne.fr)  
Enseignante-chercheuse en science politique
- > Thomas MEANWELL  
✉ [thomas.meanwell@univ-st-etienne.fr](mailto:thomas.meanwell@univ-st-etienne.fr)  
Enseignant en anglais
- > Nathalie MERLEY  
✉ [nathalie.merley@univ-st-etienne.fr](mailto:nathalie.merley@univ-st-etienne.fr)  
Enseignante-chercheuse en droit public
- > Christelle MOREL JOURNEL  
✉ [christelle.morel.journal@univ-st-etienne.fr](mailto:christelle.morel.journal@univ-st-etienne.fr)  
Enseignante-chercheuse en urbanisme /  
aménagement de l'espace (études urbaines)
- > Valérie SALA PALA  
✉ [valerie.sala.pala@univ-st-etienne.fr](mailto:valerie.sala.pala@univ-st-etienne.fr)  
Enseignante-chercheuse en science politique
- > Fanny VINCENT  
✉ [fanny.vincent@univ-st-etienne.fr](mailto:fanny.vincent@univ-st-etienne.fr)  
Enseignante-chercheuse en science politique

# LES FORMATIONS

Le DEPT offre des formations de niveau **Master**

## Mention Science Politique

Le parcours Gouvernance et Politiques urbaines alternatives (**Altervilles**)



Le parcours Politiques européennes - Voisinages de l'Union européenne (**AlterEurope**)



Le parcours Enjeux sociaux et Politiques de santé (**ESPS**)



Le DEPT accueille également des étudiant·e·s de Science Po Lyon

- ❖ des étudiant·e·s de première année et de deuxième année,
- ❖ des étudiant·e·s de quatrième année (spécialité TETRA),
- ❖ des étudiant·e·s du Diplôme d'établissement JURISPO,
- ❖ des étudiant·e·s du diplôme d'établissement DEMOPS (Diplôme d'établissement des mondes post-soviétiques)

# COMMUNIQUER

En tant qu'étudiant-e, vous devez régulièrement consulter :

❖ Votre messagerie électronique universitaire

Vous recevrez régulièrement des informations administratives et pédagogiques par le biais des courriels.

📧\* **Attention : La scolarité du DEPT communique avec vous EXCLUSIVEMENT via votre adresse électronique : [Prénom.Nom@etu.univ-st-etienne.fr](mailto:Prénom.Nom@etu.univ-st-etienne.fr)**

❖ **L'intranet étudiant (ENT) :** L'Université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : l'Espace Numérique de travail (ENT). C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s mais également de disposer des informations administratives de la composante à laquelle vous êtes rattaché-e-s. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne, de votre emploi du temps, d'un espace de stockage, etc.

Grâce à un seul code d'accès et un seul point d'accès web, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

📧\* **Attention : Vous devez consulter TOUS LES JOURS votre emploi du temps**

❖ **Affichage :** sur le panneau du hall niveau N+1, consultez-le très régulièrement.

❖ **Le site web du DEPT :** il regroupe toutes les informations concernant la vie de votre composante (actualités, contacts des enseignants...) et les formations proposées.

🌐 <https://dept.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

❖ **Les réseaux sociaux**

🌐 <https://www.facebook.com/masteraltervillesujm/>

En tant qu'étudiant-e, vous pouvez retrouver vos cours

❖ sur la **plateforme pédagogique Moodle** :  
<https://mood.univ-st-etienne.fr>



# LE RÈGLEMENT

LES ÉTUDIANT·E·S SONT SOUMIS·E·S:

⇒ au règlement intérieur de l'UJM,

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/universite/organisation/documents-reglementaires.html>

⇒ au règlement des études et des examens de l'UJM,

<https://intranet.univ-st-etienne.fr/fr/direction-de-la-formation-et-de-l-insertion-professionnelle/reglement-general-des-etudes.html>

⇒ au règlement des études et des examens du DEPT 2024-2025

Approuvé par le Conseil de Composante du 8 avril 2024  
et de la Commission de la Formation de la Vie Universitaire (CFVU) du 21 juin 2024

## Sommaire

1. Dispense de cours d'anglais pour les étudiant·e·s anglophones
2. Régime des études et des examens
3. Commissions mixtes
4. Redoublement : cas du stage
5. Spécificités applicables au parcours Gouvernance et politique urbaines alternatives (Altervilles)

## Important

- Le règlement général des études de l'UJM et celui du DEPT s'appliquent aux étudiant·e·s du DEPT qui sont :
  - Inscrit·e·s à l'UJM dans le parcours Politiques européennes – Voisins de l'Union européenne (AlterEurope), Mention Science politique.
  - Inscrit·e·s à l'UJM dans le parcours Gouvernance et politiques urbaines alternatives (Altervilles), Mention Science politique.
  - Inscrit·e·s à l'UJM dans le parcours Enjeux sociaux et politiques de Santé, Mention Science politique



# Le règlement

- Ils ne s'appliquent pas aux étudiant-e-s du DEPT qui sont :
  - o Inscrit-e-s en 4<sup>e</sup> année d'IEP, Parcours Territoires et Transitions : ces étudiant-e-s sont soumis-e-s au seul règlement des études de l'IEP de Lyon.
  - o Inscrit-e-s en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année d'IEP : ces étudiant-e-s sont soumis-e-s au seul règlement des études de l'IEP de Lyon.
  - o Inscrit-e-s au DE DEMOPS : ces étudiant-e-s sont soumis-e-s au seul règlement des études de l'IEP de Lyon.
- **Les étudiant-e-s en double diplôme** (4<sup>e</sup>/5<sup>e</sup> année IEP et parcours Altervilles ; 4<sup>e</sup>/5<sup>e</sup> année IEP et parcours AlterEurope) sont soumis-e-s au règlement des études du DEPT en tant qu'étudiant-e d'un Master de l'UJM et au règlement des études de l'IEP de Lyon en tant qu'étudiant-e de l'IEP.

## 1. Dispense de cours d'anglais pour les étudiant-e-s anglophones

Les étudiant-e-s anglophones, qui en font la demande, peuvent être dispensé-e-s d'enseignement d'anglais. Cette demande doit être faite avant l'inscription pédagogique de chaque semestre (en déposant le formulaire de demande auprès de la scolarité du DEPT). Cette demande doit être validée par le, la ou les responsables de la formation sur avis de l'enseignant-e de langue. Les étudiant-e-s seront alors dispensé-e-s du cours et de sa validation.

## 2. Régime des études et des examens

### o Déclaration et justificatif d'absence

Les déclarations et les justificatifs d'absence doivent être transmis au service de la scolarité dans un délai de 8 jours à compter du 1<sup>er</sup> jour de l'absence à justifier.

### o Règles de compensation

Chaque semestre du master est validé dès l'instant où l'étudiant-e a obtenu la moyenne générale compensée entre toutes les unités d'enseignement. Il y a compensation entre les UE, au sein de chacun des semestres.

En première année de chacun des parcours, les semestres 1 et 2 ne se compensent pas.  
En deuxième année de chacun des parcours, les semestres 3 et 4 ne se compensent pas.

### o Rattrapage

Les formations de masters portées par le DEPT sont en session unique.

Les étudiant-e-s prennent connaissance de leurs résultats par voie d'affichage sur l'ENT. S'ils ou elles n'ont pas la moyenne générale au semestre, ils ou elles peuvent rattraper les UE pour lesquelles ils ou elles sont ajourné-e-s après les épreuves de contrôle continu ou d'examen final semestriel.

# Le règlement

Le rattrapage n'est pas obligatoire et l'étudiant-e devra informer la Scolarité des épreuves qu'il ou elle voudra repasser, selon les modalités qui lui seront indiquées par courriel. Dans le cas d'une UE composée de plusieurs éléments pédagogiques, l'étudiant-e ne peut repasser que le ou les éléments pédagogiques pour lesquels il ou elle n'a pas obtenu la moyenne.

Un-e étudiant-e absent-e à une épreuve de rattrapage conservera la note initialement obtenue.

La note obtenue à l'épreuve de rattrapage remplace la note initiale uniquement si elle lui est supérieure.

## o Mention

Attribution d'une mention lors du jury pour les masters 2.

Le jury est souverain dans la décision d'attribution d'une mention et s'appuie sur les règles suivantes :

- Moyenne annuelle entre 12/20 et 14/20 : mention assez bien,
- Moyenne annuelle entre 14/20 et 16/20 : mention bien,
- Moyenne annuelle à partir de 16/20 : mention très bien.

## 3. Commissions mixtes

Une commission mixte paritaire composée de représentants des étudiant-e-s et de l'équipe pédagogique est constituée pour chacune des formations. Elle se réunit à la fin de chaque semestre, sauf semestre de stage/mémoire.

## 4. Redoublement : cas du stage

L'étudiant-e qui n'aurait pas soutenu son mémoire avant le jury de fin d'année est considéré-e comme défaillant à ladite UE. Si le jury de fin d'année l'y autorise, il ou elle peut redoubler. Dans le cas d'un tel redoublement, l'étudiant-e peut garder le bénéfice de son stage, sous réserve de l'accord du, de la ou des responsables de formation.

## 5. Spécificités applicables au parcours Gouvernance et politiques urbaines alternatives (Altervilles)

### a. Organisation et validation des enseignements

Les enseignements sont organisés conformément à la maquette du master, validée en CFVU.

Dans le semestre 1 du master, l'UE « Sciences sociales de l'urbain » ne se compense pas avec les autres UE du semestre. Pour valider le semestre 1, l'étudiant-e doit obtenir la moyenne à la fois à l'UE « Sciences sociales de l'urbain » et à l'ensemble des autres UE qui se compensent entre elles. Pour valider les semestres 2, 3 et 4 du master : l'étudiant-e doit obtenir la moyenne générale compensée entre toutes les unités d'enseignement. Il y a compensation entre les UE, au sein de chacun de ces semestres.

En première année de chacun des parcours, les semestres 1 et 2 ne se compensent pas.

En deuxième année de chacun des parcours, les semestres 3 et 4 ne se compensent pas.

# Le règlement

## b. Voyage d'études

En cas d'absence justifiée au voyage d'étude aucune épreuve de rattrapage ne peut avoir lieu conformément au règlement général des études de l'Université Jean Monnet. L'élément pédagogique relatif à ce voyage d'étude est neutralisé pour le calcul des résultats de l'étudiant-e.

En cas d'absence injustifiée au voyage d'étude, le jury se réserve le droit de reporter une note égale à 0 à l'élément pédagogique afin de permettre le calcul d'une moyenne.

## c. Langues vivantes étrangères

Les étudiant-e-s suivent un enseignement d'anglais aux semestres 1, 2 et 3. L'évaluation est effectuée par l'enseignant-e en contrôle continu.

## d. Bonifications

Une bonification peut être accordée aux étudiant-e-s du parcours Gouvernance et politiques urbaines alternatives participant aux activités du Conseil de Développement de Saint-Etienne Métropole ou ayant un engagement associatif local ou participant à la promotion du Master, en accord avec le, la ou les responsables de formation.

# LE CALENDRIER 2024-2025

Réunion de rentrée : vendredi 6 septembre 2024	
Début des cours - semestre 1	Vendredi 6 septembre 2024
Vacances de la Toussaint	Du 26 octobre au 3 novembre 2024
Fin des cours	Vendredi 6 décembre 2024 après les cours
Examens	Du 16 au 20 décembre 2024
Vacances de Noël	Du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025
Début des cours - semestre 2	Lundi 6 janvier 2025
Vacances d'hiver	Du 1 <sup>er</sup> au 9 mars 2025
Fin des cours	Vendredi 4 avril 2025 après les cours
Examens	Du 14 au 18 avril 2025
Début des stages	A partir du 8 janvier 2025 (M2)
Vacances de printemps	Du 26 avril au 4 mai 2025
Examens de rattrapage	Du 25 au 29 août 2025
Jury	Jeudi 28 août 2025 (M1) Jeudi 8 septembre 2025 (M2)

**A noter :**

→ Les étudiant-e-s en cours mutualisés avec d'autres composantes de l'UJM sont susceptibles d'avoir des cours et/ou des examens pendant les vacances de Toussaint et/ou d'hiver ainsi que la semaine du 4 janvier 2025.

→ Dates prévisionnelles du voyage d'études : printemps 2025

→ Simulation DEPT :

- 1 journée de préparation le **8 octobre 2024**
- Jeu sérieux de négociation et de simulation politique les **23 & 24 octobre 2024**

# LA FORMATION

M1 : SEMESTRE 7		ECTS Coeff	Assiduité obligatoire
UE1 - Démarches, méthodes, outils		<b>7</b>	
Analyse statistique de l'urbain 12H TD	Gratienne BOUTANTIN (EPURES)	1	✓
Gestion de projet et méthodes de travail collaboratif 6H CM	Célia PONSON (BE Réalités)	1	✓
Méthodes de diagnostic urbain 12H CM	Gratienne BOUTANTIN	2	✓
Enquête : terrains et écritures 12H TD	Christelle MOREL JOURNEL (DEPT)	3	✓
Lire les sciences sociales de l'urbain (séminaire de recherche) 12H CM *	Aisling HEALY	0	✓
UE2 - Sciences sociales de l'urbain		<b>18</b>	
Droit du gouvernement et des politiques urbaines 24H CM *	Benoit SCHMALTZ (Faculté de droit, UJM)	3	
Economies urbaines 21H CM	en cours	3	✓
Etudes urbaines 21H CM *	Max ROUSSEAU (ENTPE)	3	
Histoire urbaine 24H CM *	Christelle MOREL JOURNEL	3	
Politiques publiques 24H CM *	Aisling HEALY et Sandrine GARCIA (Sc Po Lyon)	3	
Politiques de migration et de l'accueil 24H CM *	Aisling HEALY	3	
UE3 - Ouverture internationale		<b>4</b>	
Anglais 22H TD *	Ed MEANWELL (DEPT)	2	✓
Introductory Lecture (English) 12H CM	Fredrik BJORK (Malmö University)	2	✓
UE4 - Professionnalisation		<b>1</b>	
Rencontres professionnelles 6H TD	Coord. Christelle MOREL JOURNEL	1	✓

## Contenus de formation

<b>M1 : SEMESTRE 8</b>		<b>ECTS Coeff</b>	<b>Assiduité obligatoire</b>
<b>UE1 - Gouvernance de l'urbain</b>		<b>6</b>	
Paradigmes des politiques publiques et d'aménagement <b>12H CM</b>	Guillaume ARSAC (Saint-Etienne Métropole)	1	✓
Introduction critique à l'aménagement urbain opérationnel <b>18H TD</b>	Alexis GANTE (Arche Agglo)	1	✓
Pouvoirs urbains <b>24H CM *</b>	Aisling HEALY	2	✓
Démocraties urbaines <b>24H CM *</b>	Valérie SALA PALA (DEPT)	2	✓
<b>UE2 - Enjeux urbains contemporains</b>		<b>5</b>	
Politiques du développement durable <b>24H CM *</b>	Vincent BÉAL (DEPT)	2	
Politiques sociales comparées <b>21H CM *</b>	Fanny VINCENT (DEPT)	2	
Politiques urbaines dans les Suds <b>12H CM</b>	Catherine PAQUETTE (IRD)	1	✓
Approches et enjeux des villes numériques <b>18H TD</b>	Eddy JAVELLE (Zoomacom)	2	✓
<b>UE3 - Ouverture internationale</b>		<b>7</b>	
Anglais <b>22H TD</b>	Ed MEANWELL	2	✓
Conclusive Lecture (English) <b>12H CM</b>	en cours	2	✓
Voyage d'études <b>5 Jours</b>	Aisling HEALY et Christelle MOREL JOURNEL	1	✓
Urban Disaster Management <b>12H CM</b>	Valentin THOMAS	2	✓
<b>UE4 - Démarches, méthodes, outils</b>		<b>4</b>	
Alternatives urbaines : enjeux et méthodes de scénarios <b>6H CM + 6H TD</b>	Christelle MOREL JOURNEL	1	
Participation citoyenne <b>6H CM + 6H TD</b>	M. VERBRUGGHE	1	✓
Lire les sciences sociales de l'urbain (séminaire de recherche) <b>12H CM *</b>	Aisling HEALY	2	
<b>UE5 - Professionnalisation</b>		<b>8</b>	
Projet collectif sur commande <b>5 mois</b>	A définir	7	
Module professionnalisation <b>3H TD</b>	ALUMNI	1	

## Contenus de formation

📌\* Attention étudiant·e·s Sciences Po Lyon : à cela s'ajoute les cours communs de 4ème année IEP

Cours du diplôme 4A Sciences Po Lyon pour les étudiant·e·s en double-diplôme	
* L'ensemble des cours indiqués avec un astérisque dans la liste ci-dessus doivent être suivis et validés au titre du Master et de l'année de 4A	
Histoire des relations internationales S1	CF TC, 24 CM
Politiques économiques et mondialisation S2	CF TC, 24 CM
Institutions et processus décisionnel de l'UE S2	CF TC, 24 CM
LV2 S1 et S2	33 TD
Dans le cadre du cours Lire les sciences sociales de l'urbain (séminaire de recherche): réalisation d'un exposé de la recherche (voire d'un mémoire)	
Rappel des cours de secteur : 1/ Politiques des migrations et de l'accueil (S1) 2/ Droit du gouvernement et des politiques urbaines (S1) 3/ Politique du développement durable (S2) ou Politiques sociales comparées (S2)	
Rappel du cours spécialisé : Approches de la ville numérique (S2)	

## Contenus de formation

M2 : SEMESTRE 9		ECTS Coeff	Assiduité obligatoire
<b>UE1 - Enjeux urbains contemporains</b>		<b>12</b>	
Alternatives de gestion des temporalités et mobilités <b>6H CM + 6H TD</b>	Guillaume ARSAC et Harold MAZOYER (Sc Po Lyon)	2	
Gouvernance alimentaire urbaine <b>6H CM + 6H TD</b>	Morgane MOREAU (Réseau Marguerite)	2	
Enjeux anthropocènes de l'urbain <b>6H CM + 6H TD</b>	Vincent BÉAL	2	
Politiques de l'habitat <b>6H CM + 6H TD</b>	Rémi DORMOIS (Saint-Etienne Métropole)	2	
Politiques urbaines, minorités et empowerment <b>12H CM</b>	Valérie SALA PALA	2	
Prospective <b>6H CM / 6H TD</b>	en cours	2	
<b>UE2 - Ateliers urbains</b>		<b>6</b>	
Ateliers minorités et empowerment <b>12H TD</b>	Valérie SALA PALA	2	✓
Cultures urbaines <b>6H CM / 6H TD</b>	Christelle MOREL JOURNAL	1	✓
Economies sociales et informelles <b>6H CM / 6H TD</b>	Thomas BENOIT (Fab. de la transition) Claire BENIT-GBAFFOU (Université Aix-Marseille)	1	✓
Villes et santé <b>12H TD</b>	Thomas BUJON (DEPT)	2	✓
<b>UE3 - Démarches, Méthodes, outils</b>		<b>5</b>	
Techniques d'exposition <b>6H TD</b>	Bérénice GAGNE (Université Lyon 3)	1	
Veille documentaire thématique <b>6H TD</b>	Bérénice GAGNE (Université Lyon 3)	1	
Techniques de participation <b>12H TD</b>	Mélanie CHIRON (Robins des Villes)	1	
Scénarios expérimentaux : méthodes et débats <b>12H TD</b>	Emile HOOGE (Nova 7)	1	
Séminaires villes et recherches en sc. soc. <b>24H TD</b>	Aisling HEALY	1	
<b>UE4 - Ouverture internationale</b>		<b>4</b>	
Anglais <b>22H TD</b>	Ed MEANWELL	2	
Cities and the EU <b>6H TD</b>	Aisling HEALY	2	
<b>UE5 - Professionnalisation</b>		<b>3</b>	
Accompagnement à la recherche de stage <b>10H TD</b>	en cours	0	
Atelier pluridisciplinaire hors les murs <b>26H TD</b>	Yoan MIOT (Univ. G. Eiffel) et Arthur FOURCADE (Collectif X)	2	
Rencontres professionnelles <b>6H TD</b>	Coord. Christelle MOREL JOURNAL	1	



## Contenus de formation

M2 : SEMESTRE 10		ECTS Coeff	
UE1 - Professionnalisation		<b>30</b>	
Retours sur expériences 6H TD	Coord. Christelle MOREL JOURNEL	2	
Stage et rapport de stage 770 à 924 Heures	Tuteur·rice·s professionnel·les individuel·les	28	
Mémoire de recherche ou Mémoire professionnel	Tuteur·rice·s académiques individuel·les	28	

# ÊTRE ÉTUDIANT·E AU DEPT

Les étudiant·e-s sont invité·e-s à s'impliquer directement dans leur formation à travers la désignation de leurs représentant·e-s au Conseil de composante du DEPT et, en ce qui concerne les étudiant·e-s de Sciences Po Lyon, aux instances de l'IEP. Ainsi, les étudiant·e-s participent à la réflexion sur les orientations générales et le fonctionnement des formations et sur leur environnement d'études.

Dans chacune des formations du DEPT, il est fait appel aux capacités collaboratives des étudiant·e-s tant pour l'organisation du travail collectif, les échanges avec les étudiant·e-s d'horizons disciplinaires ou géographiques différents, que pour la gestion des espaces communs. Les étudiant·e-s peuvent aussi être acteurs en s'engageant dans les associations universitaires et dans les associations de leur formation.

Il existe à ce jour [trois associations](#) qui ont été créées par les étudiant·e-s du DEPT :

- L'association Amavilles (association des étudiant·e-s du master Altervilles)
- L'association L'Europe des Alters (association des étudiant·e-s du master AlterEurope).
- L'association ARES (association des étudiant·e-s du master Enjeux sociaux et politiques de santé).

Le DEPT est prêt à soutenir les projets de ces associations : n'hésitez pas à nous contacter pour nous en parler ! Le service Vie étudiante de l'UJM pourra aussi vous aider à monter vos projets.

## Nos locaux

Les formations dispensées par le DEPT se déroulent très largement sur le Campus Tréfilerie, au **bâtiment Michelet - 77, rue Michelet**. Les étudiant·e-s ont accès notamment à une salle de convivialité (étage 1) et à une salle d'étude (étage 4). Les locaux sont ouverts de 7h30 à 20h. Afin de faciliter la fermeture du bâtiment, les étudiant·e-s doivent libérer les lieux à partir de 19h30.

